vélocipédiste circulait Grand'Place, avec une machine dépourvue d'avertisseur.

L'agent Mathieu, de service à cet endroit, s'approcha et lui déclara qu'il se trouvait en état de contravention et l'invita à décliner ses noms et qualités.

Le monsieur le prit de très haut avec l'agent et se laissa même aller à l'outrager gravement.

Avec l'aide de collègues, l'agent conduisit le vélocipédiste au dépôt. Il se nomme Alphonse M., 33 ans, voyageur de commerce, né à Libourne, demeurant à Paris, rue Réaumur.

Hier matin, il a été tranféré à Lille, où il fut remis en liberté provisoire.

Il a été perdu, rue Verte, en face le numéro 56, un col au crochet, en fil écru. Le rapporter rue Verte 56, au bureau du journal.

Conseil municipal de Wattrelos

Suite de la séance du 16 juin 1897

Questions diverses. — M. Détrenne présente un rapport concluant au paiement d'une somme de trois cents francs à M. Dujardin pour cession de terrain à la voie publique par suite d'alignement.

M. Delreux demande si l'intéressé a fourni le plan du terrain qu'il a cédé et trouve que la somme de trois cents francs est exagérée pour treize ou quatorze mètres de terrain.

A une observation de M. Defrenne, qu'il faut tenir compte non seulement du terrain mais encore du préjudice causé, M. Delreux répond que la maison de M. Dujardin a reçu une plus value par suite de l'alignement.

M. Lecomte et M. Borny interviennent pour faire observer que la commune ne peut payer plus de terrain que M. Dujardin n'en a effectivement cédé.

Sur la proposition du Maire, le Conseil renvoie la question à la commission pour plus ample information.

M. Quesnoy, rapporteur de la commission des finances, donne connaissance d'une demande de subvention de 600 fr. formulée par la fanfare de Wattrelos. La commission a trouvé que pour une société qui ne compte que vingt membres et qui n'a fait ses preuves encore dans aucun concours, une subvention à raison de trente francs par membre serait exorbitante. Elle propose d'accorder cent francs à titre d'encouragement.

Le Conseil adopte la proposition de la commission.

Les concerts publics.—La question musique étant soulevée, M. Delreux en profite pour demander au Maire s'il ne pourrait pas avancer l'époque des concerts publics. M. Pollet répond qu'il y a songé, mais qu'il faut attendre que la ducasse soit passée pour installer le kiosque.

M. Leuridan propose de le monter d'abord place du Moulin et sur la Place après la ducasse. Mais la supputation des frais du montage et du démontage, avec l'adjonction des accessoires, gaz ou autres, fait laisser la question en suspens.

M. Pollet, sur la demande de M. Delreux, annonce que les concerts commenceront à huit heures et demie au lieu de neuf heures, pour que les ouvriers ne soient pas retenus trop tard.

(A suivre).

Croix. — *Une arrestation.* — La police vient d'arrêter le nommé Vandenneghate demeurant à l'angle des rues du Progrès et de l'amiral Courbet pour purger une peine de 15 jours de prison à laquelle il a été condamné.

Lannoy. — Hier, une nommée Pauline Boone, âgée de 32 ans, a été arrêtée pour fraude et conduite à la gendarmerie.

— Le garde de Lannoy a arrêté pour mendicité et vagabondage un nommé Léonard Vanpanteghem, âgé de 33 ans. Cet individu a été écroué à la gendarmerie.

Bousbecque. — L'école des garçons si habilement dirigée par M. Laloux, vient, comme les années précédentes, de se distinguer à l'examen du certificat d'études qui a eu lieu à Tourcoing le jeudi 10 juin. Sur 18 élèves inscrits 14 ont subi cet examen avec succès.

Les pères de famille de cette commune félicitent vivement ce digne et dévoué maître ainsi que ses collaborateurs.

Abandonnez l'usage du Gaz qui occasionne des explosions terribles. Brûlez du Pétrole qui vaut quatre fois moins cher à cause des droits réduits et qui donne une lumière plus belle.

De préférence demandez les produits de la Raffinerie de Pétrole du Nord de Wasquehal, électricine et étoile du Nord. n.o.

LILLE

Le nouvel agent-voyer en chef

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Stoclet, ingénieur des ponts-et-chaussées, sous-directeur de l'institut industriel, aux fonctions d'agent-voyer en chef du Département du Nord et nous lui adressons nos vives félicitations pour cet avancement mérité *qui le classe* parmi les plus importants chefs de service du département.

Originaire de Sassegnies (arrondissement d'Avesnes), ancien élève du collège d'Avesnes et du Lycée de Lille, où il obtint le prix d'honneur de mathématiques au concours général, M. Stoclet, après avoir passé par l'école Polytechnique et l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, a débuté comme ingénieur dans les Basses-Alpes où il eut dans ses attributions le service vicinal d'un arrondissement.

Revenu à Lille au bout de quelques années, il a occupé longtemps le poste d'ingénieur de la navigation en même temps que ceux de sous-directeur de l'Institut Industriel et de professeur à cette école. C'est pendant cette période qu'il a dirigé les travaux du Petit-Paradis, du bassin de Canteleu, construit le canal de Tourcoing et de nombreux ponts dans la région.

M. Stoclet quitte le service du contrôle du *chemin de fer du Nord qui s'étendait dans tout* le département; il abandonne aussi son cours de mécanique à l'institut industriel.

Cette nomination sera certainement bien accueillie par le conseil général où il compte de nombreux amis.

Ce nouvel agent-voyer en chef est officier d'académie, chevalier de la légion d'honneur et il a été nommé chevalier de l'ordre du mérite agricole pour ses études sur la dénaturation de l'alcool. Aussi les membres de la société des agriculteurs du Nord ne pourront que féliciter avec nous M. le Préfet de ce choix très heureux.

Emprunt de Lille

Huitième Tirage — 15 Juin 1897.

Liste des 360 numéros sortis et remboursables à 500 francs, moins l'impôt.

14	65	223	348	442	864	881
886	1161	1360	1489	1999	2116	2271
2425	2454	2482	2665	2790	2867	2509
3692	3751	3878	4026	4348	4313	4377
4533	4548	4819	4955	5329	5341	5385
5620	5662	5811	6034	6161	6243	6385
6395	6608	6717	6750	6894	6996	7203
7261	7343	7450	7460	7588	7636	7701
7721	7835	7951	8130	8245	8369	8497
8851	8972	9189	9239	9244	9292	9384
9440	9590	9658	9705	9736	9751	9918
9947	10039	10045	10071	10100	10190	10312
10386	10416	10485	10602	10649	10705	10749
10785	11268	11278	11329	11356	12127	12190
12296	12545	12502	12789	12842	12853	12971
13013	13154	13169	13265	13334	13429	13537
13556	13706	13814	13841	13910	14124	14227
14619	14645	14647	14768	15189	15375	15587
15697	15737	15845	15897	15915	16946	15960
15988	16088	16113	16145	16385	16733	16948
17222	17248	17312	17399	17473	17491	17528
17653	17787	17837	17715	18019	18150	18163
18360	18336	18465	18655	18744	18834	19064
19193	19344	19786	19819	20049	20125	20156
20376	20573	20577	20726	20877	20934	21026
21293	21882	21899	21993	22206		
22215	22259	22479	22763	22775	22882	23117
23154	23161	23237	23472	23669	23708	23800
23898	24139	24219	24278	24398	24583	24828
24835	24844	24957	25071	25134	25181	25460
25549	25743	25790	25890	25964	26243	26414
26740	26829	26965	27008	27106	27180	27250
26492	27532	27581	27795	27837	28031	28157
28374	28392	28445	28479	28581	28618	28817
28892	29066	29208	29300	29608	29750	29758
29979	30205	30246	30273	30455	30858	30098
31194	31243	31258	31880	31897	31919	32102
32135	32546	32659	32754	32836	32861	32907
33100	33134	33225	23382	33466	33794	33819
34075	34218	34393	34464	34619	34675	34698
34765	34795	34849	35108	35136	35681	35686
35714	35798	35811	35846	36229	36432	36589
36605	36887	37076	37453	37494	37537	37547
37850	38122	38148	38161	38229	38257	38316
38500	38666	38833	38955	39045	39656	39853
40027	40296	40802	40925	40997	41104	41332
41352	41396	41410	41636	41754	41834	41953
42017	42100	42129	42277	42327	42335	42403
42407	42414	42452	42482	42739	42807	42861
42873	43048	43317	43620	43800	43810	43850
43918	44056	44246	44301	44338	44889	44980
45023.						

Les grèves

Au tissage Delcourt

Les ouvriers grévistes du tissage Delcourt, rue de Wazemmes 141, au nombre d'environ cent quatre-ving, ont tenu hier après-midi à trois heures, une *réunion à l'estaminet des Deux Nations*, place des Quatre-Chemins.

On sait que cette cessation de travail est provoquée par le mécontentement des ouvriers contre M. Descamps, vérificateur des *duites* à qui ils reprochent une incapacité manifeste au point de vue technique, et des tracasseries mesquines envers les anciens ouvriers.

La réunion qui était absolument privée, avait pour but de savoir si la grève devait être continuée. Comme les patrons prétendaient que le mouvement était dirigé par quelques meneurs, il fut décidé que le vote aurait lieu au bulletin secret.

C'est ce qui fut fait et cent douze grévistes prirent part au vote qui donna les résultats suivants :

Pour la grève,	86
Contre.	23
Bulletins nuls.	3

En conséquence, la continuation de la grève a été proclamée.

MM. Delcourt ayant manifesté hier matin l'intention de ne pas recevoir de délégation, les grévistes ont décidé de leur côté de se conformer ou même avis.

Ajoutons que les ouvriers sont très calmes et n'ont quitté le travail qu'après avoir épuisé tous les moyens possibles de conciliation.

Noyé

Des enfants, voyant hier matin un cadavre au fil de l'eau, avertirent M. Lefebvre, pontonnier, au pont de l'Hippodrome, qui, avec une gaffe, ramena le corps sur la berge.

D'après les papiers trouvés sur lui, l'identité du noyé fut promptement constatée. il s'appelle Frédéric Snevart, 28 ans, ouvrier teinturier, à Canteleu, disparu depuis lundi.

Snevart revenait d'un café de noces et il est probable que, trompé par l'obscurité, il sera tombé dans le canal où il a trouvé la mort.

Abus de confiance

Dondeyne Charles, tailleur, demeurant rue Bourlembois, 33, avait reçu de diverses personnes des étoffes avec lesquelles il devait confectionner des vêtements. Mais au lieu de s'acquitter de sa besogne, il pensa réaliser un plus grand bénéfice en engageant les coupons au Mont-de-Piété. Mais ses clients peu satisfaits du procédé déposèrent une plainte entre les mains de la police, et le tailleur indélicat a été arrêté et déféré au parquet.

LE NORD

Comines. — La charmante petite ville de Comines était encore lundi en gaîté. Pour clôturer le festival, la Société philharmonique donnait un concert sur la Grand'Place, à l'issue du tirage des primes. Quoiqu'étranger à la ville, j'ai pu constater que l'on ne s'ennuie pas en ce pays et que les invités y trouvent toujours de vrais camarades.

La seule note discordante était la présence sur la Grand'Place d'un genre de bohémien qui avait tout l'air de faire une chasse à l'homme. Sa tenue négligée, un énorme chien à son côté, révolver en bandouillère et képi sur le chef, faisaient penser aux jours gras.

Le public se demandait quel était ce facétieux. A part cela, fête bien réussie et qui fait honneur aux organisateurs.

DOUAI

Les artilleurs empoisonnés

L'enquête ouverte au sujet des symptomes d'empoisonnement constatés dans la 5e compagnie d'ouvriers est aujourd'hui terminée.

Il résulte des constatations que les indispositions ont été causées par les conserves de viande distribués vendredi aux soldats. Une ou deux boites de mauvaise qualité se sont sans doute trouvées mêlées aux autres.

On avait parlé de boulettes de viande hachées servies samedi au repas du soir, mais des soldats qui n'avaient pas touchés à ce plat ont été malades comme les autres.

Quant aux pommes de terre, en supposant même qu'elles fussent dans un état de germination avancé, elles n'auraient pu produire les désordres que l'on a constaté chez les malades.

Les mesures de précaution les plus minutieuses ont été prises dès le début par les officiers du détachement. 200 litres de lait ont été distribués aux hommes atteints ainsi que de copieuses rations de thé et de rhum.

Le nombre exact des malades s'est élevé à 54. Aujourd'hui tous sont sur pied.

AVESNES

Dramatique suicide à Sains-du-Nord

M. Favarcq, l'un des associés directeurs de la grande maison Hiroux et Dupont vient de se suicider.

A cinq heures de l'après-midi, M. Favarcq, qui souffrait depuis une quinzaine de douloureuses névralgies, quittait son bureau en prévenant son associé M. Dupont fils qu'il allait se reposer chez lui et ne reviendrait pas de la soirée.

Un quart d'heure plus tard sa cuisinière entendait une détonation partir du 1er étage ; elle montait rapidement et se trouvait encore dans l'escalier quand retentit un second coup d'arme à feu. Dans sa chambre à coucher M. Favarcq était étendu devant l'armoire à glace, la poitrine sanglante, trouée de trois balles.

Le docteur Marlier, prévenu, accourut pour donner ses soins, mais le blessé, qui n'avait pas repris connaissance, expirait au bout de dix minutes.

PAS-DE-CALAIS

LE CRIME D'ESSARS

L'enquête faite par la gendarmerie de Béthune et de Cambrin et le commissaire de Béthune, aidé de ses agents concernant l'assassinat du vieux père Mannessier, commis il y a huit jours à Essars, semble avoir fait un pas important.

Dès le jour de l'assassinat, les habitants d'Essars désignèrent comme les seuls auteurs possibles du crime, le beau-fils de la victime, François Gallet et son second fils Gustave Mannessier. Le père Mannessier dont la raison était fort ébranlée depuis plusieurs années, dépensait son argent à tort et à travers et le moment approchait où son petit bien serait entièrement dissipé. Cela, disait-on, mécontentait toute sa famille et surtout Gallet et Gustave Mannessier qui auraient voulu obliger le vieillard à habiter avec eux pour conserver au moins les quelques terres qui lui restaient.

Par contre, tous ceux qui depuis longtemps se trouvaient fréquemment en rapports avec Gallet et G. Mannessier les considéraient comme incapables de commettre un crime. Gallet surtout était regardé comme ayant un caractère très doux. En somme, les renseignements fournis sur eux de divers côtés étaient bons.

Ces jours-ci, les magistrats ont appris, dit-on, qu'il y a cinq semaines, au cours d'une discussion très vive, chez Gallet, G. Mannessier aurait violemment frappé son père, au point qu'il lui en serait resté une blessure très visible au front. M. Gambaud, juge chargé de l'instruction hésitait encore à lancer contre eux un mandat d'amener quand une nouvelle découverte le décida à ordonner leur arrestation immédiate.

La petite fille de Gallet, âgée de 5 ans, aurait raconté certains faits compromettants pour son père et son oncle.

Mercredi à 1 heure de l'après-midi, François Gallet et Gustave Mannessier ont été arrêtés au Rivage de la Compagnie de Nœux à Beuvin dans le chantier où ils travaillaient.

Toute l'après-midi des perquisitions ont été faites chez Gallet au Mont de Beuvry et chez G. Mannessier, rue des Sablières, au faubourg du Pré des Sœurs, à Béthune.

SAINT-OMER

Aire-sur-la-Lys. — Un incendie s'est déclaré hier matin, à 3 heures 1/2, chez M. Paul Duquenne, demeurant rue d'Arras. Le feu a pris dans une pièce qui sert d'atelier de cordonnerie, et où se trouvaient une assez grande quantité de cuir et tiges pour chaussures, qui ont été détruites en partie. Grâce à l'arrivée des voisins, accourus aussitôt pour porter secours, le feu n'a pu gagner les autres pièces, et quand les pompiers arrivèrent, l'incendie était circonscrit.

Les pertes, couvertes par une assurance, sont évaluées approximativement à 6000 francs.

Incendie d'une papeterie

à Setques

Voici des détails sur l'incendie de la papeterie Canonne-Verschave, que nous avons annoncé hier.

L'usine était en pleine activité lorsque vers 10 heures 1/2, le cri : « Au feu » retentit.

Aussitôt, tout le monde se précipita du côté où s'était déclaré l'incendie qui, activé par un vent violent, se propageait avec une rapidité effrayante.

Des ouvrières même ne purent sortir qu'à travers des nuages de fumée qui les asphyxiaient.

On suppose que c'est par suite d'un échauffement de chiffons qui se trouvaient dans un magasin situé immédiatement à côté de l'Aa, que l'incendie a pris naissance.

Avant que l'alarme fut donnée, le feu avait gagné la charpente du bâtiment et s'était répandu aussitôt sur la charpente des autres bâtiments.

Les débris enflammés tombant dans tous les ateliers et magasins communiquaient le feu à toutes ces matières excessivement inflammables qui se trouvent dans une fabrique de papiers. En un instant l'usine ne fut plus qu'un immense brasier.

Le village de Setques ne possédant aucune ressource au point de vue des moyens propres à éteindre l'incendie, il fallut recourir aux communes environnantes pour établir les secours.

Des exprès furent envoyés dans toutes les directions, et, à un moment, on pouvait compter, sur les lieux du sinistre, sept pompes que l'on avait amenées de la poudrerie d'Esquerbes, Lumbres, Wavraus, etc. Mais il était trop tard, et il ne restait plus qu'à prendre des mesures préservatives pour sauvegarder les habitations voisines.

Hier soir, une pompe de la poudrerie d'Esquerdes était restée installée pour inonder les papiers enflammés au fur et à mesure qu'on les retirait du brasier.

Chose curieuse, nous avons vu des rames de papier jetées dans la rivière, et brûlant malgré tout.

Les dégâts sont considérables ; rien n'a pu être sauvé. La machine à papiers est seule intacte. *Le feu, qui continue à brûler et qui brûlera encore pendant plusieurs jours,* mine petit à petit les murs restés debout, mais qui tomberont dès qu'on y touchera.

Il nous est impossible d'évaluer les pertes qui sont d'autant plus importantes que les magasins étaient très abondamment garnis de papiers fabriqués, mais nous estimons qu'elles s'élèveront à *quelques centaines de mille francs.* Elles sont d'ailleurs couvertes par des assurances.

Par suite de cet incendie, une soixantaine d'ouvriers vont être réduits au chômage.

Cages : Galeries Lilloises.

POUR RÉCONFORTER VOTRE SANG

ayez soin de prendre, avant chaque repas, un verre de l'excellent apéritif **BANYULS-TRILLES**, soigneusement préparé avec du **vieux vin de BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA.**

Il est, d'ailleurs, recommandé chaleureusement par le corps médical.

Demander un **BANYULS-TRILLES**, dans **tous les Cafés et les bons Estaminets** et *exiger l'étiquette sur la bouteille.*

Expéditions aux prix de : **2.25** le litre, pris à Bordeaux, par caisses de 12 ou 25 litres et **1.75** le litre, pris à Perpignan, par fûts de 32 litres, fût perdu. **TRILLES et Fils.**

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 17 juin 1897

Présidence de **M. Martin,** vice-président.
Ministère public : **M. Prudhomme,** substitut.

LILLE

Coup de couteau. — Victor Leblanc, âgé de 31 ans, journalier, demeurant rue Saint-Sauveur, avait fêté *Sainte-Galette* le samedi 12 juin dernier, et se trouvait avoir une forte paille vers deux heures du matin.

Il se disposait cependant à rentrer chez lui quand il s'aperçut que son portemonnaie et par conséquent sa paye de la semaine lui avaient été volés. La colère lui monta brûlante au cerveau et, dans son imagination d'ivrogne, prit pour le voleur le premier passant venu, ouvrit son couteau et l'en menaça.

Il s'était attaqué à un quidam qui avait les jambes plus solides que lui et qui fut bientôt hors de ses atteintes. Mais, tout en courant notre pochard rencontra, ouvrant sa porte, M. Charles Broutin, journalier, 38, rue Saint-Sauveur et, brandissant son énorme coutelas en criant : « il faut que j'en tue un » Victor Leblanc lança dans le dos du paisible citadin un coup de son orme.

Heureusement des agents arrivèrent qui arrêtèrent le malandrin et l'empêchèrent de se livrer à des exploits du même genre.

Mᵉ Rajat qui défendait Leblanc, démontre au Tribunal que cet homme qui est un honnête ouvrier, a agi dans un moment où l'ivresse lui avait enlevé son bon sens.

Tout prend des proportions étranges dans l'imagination d'un pochard.

La soustraction du porte-monnaie, le chagrin que Leblanc en avait ressenti, les petits et les grands verres qu'il avait pris, voilà la cause déterminante du fait regrettable dont est inculpé son client, répondant et jurant bien qu'on ne l'y reprendra plus.

Avec l'indulgence du Tribunal, Mᵉ Rajat sollicite l'application de la loi Bérenger et le Tribunal qui condamne Leblanc à 6 mois de prison, le fait bénéficier du sursis.

Un voleur relégable. — Le 20 mai dernier, vers cinq heures de l'après-midi, M. Duclairmortier élève architecte, remarquait, posté devant l'étalage de M. Delespaul, marchand de nouveautés, rue Gambetta, 94, un homme qui inspectait les coupons de marchandises avec un œil de convoitise. Le manège de cet homme parut si bizarre à M. Duclairmortier qu'il se posta près de là, soupçonnant un voleur qui faisait son choix.

En effet, tout à coup l'individu saisit un coupon d'étoffe, le mit sous le bras et s'en alla aussi tranquillement qu'un garçon de magasin faisant une course pour ses patrons.

M. Duclairmortier, sur ces entrefaites, avait prévenu M. Delespaul et tous deux filèrent le voleur, qui les fit passer par un grand nombre de rues pour aboutir enfin dans la rue Sainte-Catherine, où il entra dans un estaminet.

Il déposait son coupon d'étoffes sur le comptoir quand arriva un agent prévenu, qui mit l'individu en état d'arrestation.

Le coupon avait une valeur de douze francs. Il fut remis par le commissaire à son propriétaire.

L'homme arrêté déclara alors s'appeler Arthur Jouan, âgé de 34 ans, aide-mécanicien chez M. Paris rue Fontenelle, 44, et logeant rue Mercier, 46.

On s'aperçut au parquet que son casier judiciaire était loin d'être vierge. En effet, il portait plusieurs condamnations : deux infligées par le conseil de guerre pour désertion à l'intérieur, l'une à 2 ans de prison, l'autre à 4 ans. Jouan avait obtenu pour chacune d'elles une remise de peine.

Mais il y avait aussi des condamnations pour délits de droit commun, 8 mois en 1886, 13 mois en 1892, confondus avec une autre peine à 2 ans de prison en 1893 et enfin une condamnation à 18 mois de prison pour un vol commis à Dunkerque en juillet 1895. Toutes ces peines avaient été d'ailleurs encourues pour vol.

Jouan était donc passible de la relégation si la condamnation qui allait lui être infligée pour le vol du 20 mai était supérieure à trois mois de prison.

Mᵉ Dufay présentait la défense de Jouan. Il faisait d'abord remarquer qu'il n'avait jamais été condamné que pour vol et pour vol d'étoffes, ce qui *jusqu'à un certain point pouvait donner raison aux* allégations de son client qui prétendait avoir agi en commettant ses différents délits sous l'influence d'une impulsion qu'il ne pouvait surmonter quand il voyait des étoffes.

La conduite de cet homme était vraiment bizarre et anormale. Il travaillait depuis six mois et son patron était content de lui.

Dans son quartier, tout le monde l'estimait. Son patron l'avait chargé de recouvrements s'élevant à 500 francs parfois. Ses voisins l'avaient envoyé porter des montres à réparer, payer des contributions. Jamais Jouan n'avait abusé de la confiance que l'on mettait en lui.

Et tout à coup, sans en avoir besoin, puisque M. Paris avait chez lui 75 francs provenant de son travail, il allait commettre un vol d'étoffes de valeur minime ! — Sous quelle influence ? ajoutait-il.

Et Mᵉ Dufay suppliait le tribunal de prononcer une peine en rapport avec le délit, une peine qui ne le mette pas dans l'obligation de prononcer contre lui la peine accessoire de la relégation, faite pour les vagabonds, les souteneurs, les gens sans aveux, mais non pour ceux qui, comme Jouan, veulent se régénérer par le travail.

Le tribunal se rangeant à cet avis, a condamné Jouan à trois mois de prison.

Il a donc échappé à la relégation.

Vol. — Xavier Gamot, 31 ans, ajusteur, ayant demeuré à Arras, actuellement sans domicile, se faisait arrêter il y a quelque temps à Lille.

Il comparaissait sous l'inculpation de plusieurs vols commis dans l'auberge de Mme Birumbaut, à St-Amand-les-Eaux, où il était descendu le 17 avril.

A un pensionnaire de Mme Birembaut, M. Birou, ouvrier corroyeur, il avait soustrait un livret de la Caisse nationale d'épargne de 1400 fr., un livret d'ouvrier, des papiers, de l'argent, une chemise ; à un autre, M. Joseph Leclercq, des effets d'habillement, et à Mlle Birembaut, un livret de la Caisse d'épargne de Valenciennes, une montre en or et divers bijoux.

Gamot avait eu l'audace de demander à la caisse d'Epargne le remboursement de 600 francs au nom de M. Biron. C'est ce qui l'a mis sur sa trace.

Le tribunal a condamné ce hardi voleur à deux ans de prison.

Outrage public à la pudeur. — Desrenmaux Gustave, 36 ans, journalier à Lomme, s'est livré à des actes obscènes sur une fillette de 13 ans, dans l'après-midi du dimanche 31 mai. Il nie énergiquement, mais les témoignages sont des plus graves contre lui. Ce n'est pas la première fois que ce satyre est condamné pour même fait.

Cette fois il en attrape pour 15 mois de prison.

ROUBAIX

Un mari peu galant pour sa femme et pour la police. — Lambert Vits, 39 ans, tisserand, prétendait dimanche dernier qu'un agent emmenât sa femme au poste. Comme celui-ci refusait énergiquement, Vits appela l'agent fainéant, et celui-ci pour lui prouver qu'il se trompait, se mit en devoir de faire son service en emmenant le grossier personnage au poste.

Vits en a pour huit jours de prison.

Cour d'Assises du Nord

Cinq nouvelles affaires viennent d'être renvoyées devant le jury criminel du Nord par la Chambre des mises en accusation de la Cour de Douai. Ce sont les suivantes :

1· **Assassinat à la maison centrale de Loos.** — Etienne Thomas, 25 ans, garçon boucher.

2· **Vols qualifiés.** — Gustave Gondry, 37 ans, polisseur à Saint-Maurice-Lille.

3· **Attentat à la pudeur.** — Charles Bourgois, 25 ans, journalier à Gravelines.

4· **Faux en écriture publique et supposition d'enfant.** — Célestin Pierard, 35 ans, sujet belge, ajusteur à Hautmont.

5. **Vol qualifié.** — Jules Langrand, 31 ans, sellier-bourrelier à Bauvin.

Le rôle de la session d'août comprend déjà de nombreuses affaires, dont trois assassinats.

Nouvelles à la Main

La rage d'écrire ·

LE DIRECTEUR DE JOURNAL. — Monsieur, j'ai le regret de ne pouvoir insérer votre roman... il *n'est vraiment pas assez bien écrit...*

LE JEUNE AUTEUR *sans s'émouvoir.* — Mais, monsieur, une fois qu'il sera imprimé !.

BRULE-MAISON.

SPECTACLES & CONCERTS

Le Théâtre-Libre de Paris à Roubaix. — Les artistes du Théâtre-Libre de Paris donneront samedi prochain, dans la salle Dominique-Rousseau, une séance privée sur invitations.

Nous ne nous étendrons pas sur les mérites des artistes qui se produiront à cette représentation, la première en ce genre qui sera donnée à Roubaix, qu'il nous suffise de dire que la troupe a obtenu un énorme succès en France, Belgique, etc..., et notamment à Anvers où tout dernièrement, à la demande générale, plusieurs représentations ont été données et ont fait fureur.

La salle, coquettement disposée, offrira aux spectateurs tout le confort désirable, et nous n'avons nul doute qu'elle sera remplie samedi d'une foule compacte désireuse d'assister à ce nouveau genre de spectacle.

Disons en terminant que l'on peut se procurer des invitations chez Mme veuve Dominique Rousseau, 60, rue de l'Alouette, tous les jours, de 10 heures du matin à 6 heures du soir.

Programmes des Spectacles et Concerts

Voici le programme que la Fanfare Delattre exécutera le dimanche 20 courant, à Barbieux, le jeudi 24, place de la Liberté : 1· Allegro militaire (Signard) — 2· Flore, polka pour deux pistons, par MM. Bauwens et Mouchart (Guillement) — 3· Le Cid, opéra, (Massenet).

1· La Gigne (Defrenne) — 2· Fantaisie sur Faust (Gounod) — 3· Santiago, valse espagnole (Corbin).

KERMESSES

20 juin. — Sacré-Cœur (Lille), Thumesnil, Gruson, Hantay, Wattrelos, Wavrin, Bondues, Ennetières-en-Weppes, Lambersart.

CONVOCATIONS

La Commission de la Société « la Revanche » rappelle à ses membres que la réunion trimestrielle aura lieu le dimanche 20 juin, à 7 heures du soir, au siège de la Société, chez M. Louis Dutholt, rue du Dragon, 19, à Tourcoing. — Objet : Disposition à prendre pour la Fête Nationale. Cotisation et prix.

PETITE CORRESPONDANCE

N. R. W. — Oui, la convocation doit être affichée à la porte de la Mairie (art 48 de la loi du 5 avril 1884). — *J. L. D.* Acceptons votre proposition. Vous prions de passer dans nos bureaux.

LE FACTEUR.

Etat-Civil de Roubaix

du 17 juin

Naissances. — Paul Thieffry, rue du Tilleul 263 — Edmond Caquant, Grande-Rue cour Lefebvre 1 — Emilie et Amélia Willaumez (jumeaux) rue d'Iéna 7 — Albert Loriot, rue des Longues-Haies 96 — Toussaint Bruyn, Hôtel-Dieu — Alfred Planckaert, rue Decrême 41 — Marie Heupel, rue du Pile 1 — Germaine Beernaert, rue de l'Ouest, cour Marchal 9 — Adolphe De Meulenaer, rue Watt, c. Claix 14 — Emile Vandenberghe, rue Decrême 59.

Décès. — Jacques Pain, 45 ans, rue Lacroix, cour Dewaelot 8 — Augustine Leman, 82 ans, Hospice civil — Marie Delecluse, 21 ans, rue St-Pierre 34 — Charles Savary, 57 ans, Hôtel-Dieu — Sidonie Vandaele, 25 ans, rue des Vélocipèdes 38 — Pierre Duplat, 46 ans, rue St-Antoine, cour Desfontaines 23.

Mariages. — Entre · Alfred Nys, échantillonneur, 25 ans, rue Descartes 66, et Blanche Delneste, sans profession, 21 ans, rue de l'Epeule 78 — Alph. Delneste, plombier, 25 ans, rue de l'Epeule 78, et Marguerite Deuwille, sans prof., même rue, 91.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 17 juin

Naissances. — Marie Dessauvages, à la Maternité — Silvie Divlaene, rue Latte — Augustin Leclercq, rue La Fontaine — Thérésa Dupont, rue Normandie — Valentine Leclercq, rue Ste-Barbe.

Décès. — Valentine Tibodo, 2 ans, rue Turgo 27 — Marguerite Pollet, rue du Beau Laurier — Jean Demeyere, 2 mois, rue Jeanne-d'Arc — Silvie Deviame, 6 heures, rue de la Latte — Joseph Versmisson, 4 mois, rue des Coulons 65.

Mariages. — Néant.

État-civil d'Halluin

du 1er au 15 juin

Naissances. — Broutin Marthe, Mont — Marie Mathieu, Gravier de Bousbecque — Lepoutre Gabrielle, rue de la Procession — Vermaut Marie, ruelle St-Jean — Dessaint Albert, Gravier de Bousbecque — Verstraete Hélène, Mont — Vandeputte René, rue Saint-Sylvestre — Lamaire Angele, rue Mazagran — Verscheure Elodie, Mont — Vandalle Arthur, Colbras — Vandergucht Madeleine, Gravier — Vandendriesche Julienne, rue Neuve — Meessemen Esther, rue St Sylvestre — Ingels Rosalie, rue du Cimetière — Rosseel Hélène, Mont — Serin Albert, rue de la Pannerie — Gracco Hector, rue du Château — Porna Auguste, rue du Château — Debusschère Georges, rue des Champs — Verolleman Emile, Sébastopol — Vulsteke Julienne, rue Saint-André — Drouart Estelle, cour Porchet — Pannecoucke Camille, route de Roncq — Delaere Eugène, Noir Pignon — Bégheïn Maurice, Gravier.

Mariages. — Entre · Edmond Lannoo, 24 ans, tisserand, et Mélanie Vandalle, 22 ans, ouvrière de filature — Decraene Auguste, 38 ans, tisserand, et Marie Vandekerkhove, 42 ans, ménagère — Gustave Volckaert, 25 ans, tisserand, et Silvie Debruyne, 24 ans, tisserande — Charles Samyn, 31 ans, tisserand, et Pauline Devos, 39 ans, journalière — J.-B. Vervalle, 26 ans, tisserand, et Marie Houte, 30 ans, frangeuse — Jules Lecoutre, 18 ans, tisserand, et Marie Meeuros, 18 ans, bobineuse — Arthur Fauvarque, 24 ans, ouvrier de fabrique, et Emélie Casier, 20 ans, ouvrière de fabrique — Henri Parmentier, ouvrier de fabrique, et Marie Leroi, 31 ans, journalière — Henri Verschaeve, 27 ans, tisserand, et Céline Devoldere, 17 ans, ouvrière en caoutchouc — Jules Mourice, 24 ans, tisserand, et Marie Declercq, 20 ans, épeuleuse — Gustave Deneuwette, 23 ans, tisserand, et Héléonore Verhulst, 22 ans, emballeuse — Victor Lannoo, 21 ans, tisserand, et Marie Benoit, 23 ans, frangeuse — J.-B. Delen, 24 ans, menuisier, et Pauline Paret, 25 ans, épeuleuse.

Décès. — Louise Vanwalleghem, 2 ans, rue Varna — J.-B. Eeckout, 51 ans, rue Française — Virginie Vanassche, 63 ans, Mont — Léonard Verscheure, 83 ans, Ramponeau — Maurice Vanmaele, 7 mois, rue de Lille — Jean Descryver, 69 ans, place St-Martin — Marie Verscheure, 40 ans, rue de la Frontière — Marie-Louise Copens, 20 jours, rue de la Pannerie — Alphonse Degryse, 1 an, Sébastopol — Célina Vangompel, 3 mois, rue Basse — Mathilde Hoornaert, 58 ans, rue du Château — Madeleine Vanderbeke, rue de Lille — Silvie Flament, 60 ans, Sébastopol — André Ostyn, 19 mois, rue des Ecoles — Helène Dekeyser, 32 ans, rue Turbigo — Léonie Wancquet, 7 mois, cour Desprez — Marie Debon, 3 ans, rue St-André — Bernard Ally, 73 ans, rue des Ecoles.

CONNAISSANCES UTILES

Que pensez-vous du chocolat ?

Le chocolat de bonne qualité nous donne un aliment aromatique très nutritif, surtout lorsqu'il est préparé au lait. Toutefois, il est bon de savoir que le chocolat préparé au lait est de digestion moins facile que le chocolat préparé à l'eau.

Le chocolat rentre plutôt dans la catégorie des substances dites thermogènes, — c'est-à-dire qui fournissent du calorique à l'organisme, que dans celle des substances réparatrices des tissus usés par le mouvement vital, l'élément principal du cacao étant, en effet, une matière grasse : *le beurre de cacao.*

On peut faire avec le chocolat un aliment ayant à la fois du mérite et de la finesse. Il suffit, pour cela, de faire un mélange de chocolat à l'eau et de café torréfié. Le café joue ici le rôle de condiment et il augmente ainsi la digestibilité du chocolat.

En septembre 1870, le Dr Rabuteau parlait, à l'Académie des sciences de Paris, des propriétés remarquablement nutritives d'un mélange de : 100 grammes de cacao, 50 gr. de café, 20 gr. de thé, 50 gr. de sucre.

Il voyait, dans ce mélange, un aliment tout à fait complet et propre à servir pendant longtemps à tous les besoins de la nutrition.

BONHOMME FRANKLIN.

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 17 Juin

Cote officielle de 4 heures .
Peignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	TYPE 1 Cote jour.	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	TYPE 2 Cote jour.	Peign. d'A. Type A.G. Cote préc.	Peign. d'A. Cote jour
Juin	4 —	4 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Juillet	4 —	4 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Août	4 —	4 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Septembre	4 025	4 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Octobre	4 —	4 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Novembre	4 —	4 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Décembre	4 —	4 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Janvier	4 —	4 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Février	4 —	4 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Mars	4 —	4 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Mars nouv.	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Avril	4 —	4 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Mai	4 —	4 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

Tendance : Calme.

DETAIL DES VENTES

Type unique

Juillet	5.000	»	à 4.00
Août	5.000	»	à 4.00
Novembre	10.000	»	à 4.00
Décembre	15.000	»	à 4.00
Total.	35.000		

AGRICULTURE & COMMERCE

REVUE HEBDOMADAIRE

des graines, farines et graines oléagineuses

Lille, 16 juin 1897.

Température. — Ces derniers huit jours nous rappellent que nous sommes définitivement entrés dans l'été. Nous avons, en effet, été gratifiés d'un temps très chaud et c'est à peine si quelques orages locaux sont venus ça et là troubler la sérénité du ciel. Ce temps est éminemment favorable pour toutes les céréales ; les seigles jaunissent et les blés épient dans les meilleures conditions.

Blés. — Le beau temps n'influence que médiocrement les vendeurs qui n'offrent toujours qu'avec parcimonie et leurs concessions ne vont pas au delà de 0,25 par quintal. Nous cotons aujourd'hui les blés roux 22,50, les macaux 22,60 à 22,75 et les blancs 22,85 à 23 Lille où parité avec affaires limitées.

Farines. — Vente toujours fort laborieuse de 29 à 31 suivant marques et blancheur.

Grains grossiers. — Tous les articles de cette catégorie sont généralement plus calmes, sauf les orges qui se maintiennent assez fermes sur la prochaine campagne de 12 à 12.25 pour les Russie et 14 à 14,25 pour Algérie-Tunisie délivré Dunkerque.

Les seigles valent vers 14.50 Lille pour ceux du pays ; ceux d'Azoff et de Liban 13.25 Dunkerque.

Avoines du pays 16.75 à 17 Lille. Les étrangères sont offertes de 15 à 15.50 Dunkerque suivant poids naturel.

Maïs délaissés et offerts à 11 fr. Dunkerque sur 6 mois de juillet.

Graines oléagineuses. — Les colzas sont plus fermes à 27 les Guzerat et 24,75 à 25 les Cawnpore bruns.

Les lins sont soutenus mais avec peu d'affaires de 22 à 22,25 pour Bombay et 18.50 Azoff et Plata.

Le tout, aux conditions de Londres, cif Dunkerque.

A. BOURBOTTE.

Marchés de Lille du 17 Juin

Cuite 1er jet (cote offic.), 21 25 à .. .. — 39° (cote com.), 25 25 à .. ...

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 98.»» à ...... — En pain n° 1 (cote offic.), 97 ...

BETTERAVE disponible, ...

Marchés de Paris

Du 17 juin 1897

FARINES : 12 marques — Tendance ferme

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Juin	45.45	45.55	Juillet Août.	46.40	46 ..
Juillet	46 10	46.15	4 derniers	46.15	46 ..

MARQUE CORBEIL (clôture) : 53 —.

BLES. — Tendance calme

Juin	23.30	23.25	Juillet-Août.	23 50	23 ..
Juillet	23.60	23.65	4 derniers	22 05	22 10

SEIGLE. — Tendance calme

Juin	14.25	14.25	Juillet-Août.	14.25	14.25
Juillet	14.10	14.40	4 derniers	13.65	13.65

AVOINE. — Tendance ferme

Juin	16 ..	16.15	Juillet-Août.	15.70	15 75
juillet	15.80	15.90	4 derniers	14 90	14.90

HUILE DE LIN. — Tendance calme

Juin	35.75	35.75	Juillet-Août.	36.25	36 25
juillet	36.—	36.—	4 derniers	37.25	37.25

HUILE DE COLZA. — Tendance ferme

Juin	56.25	56.50	4 de Mai	56.50	56 75
juillet	56.50	56.50	4 derniers	57.50	57.50

SUCRES BLANCS. — Tendance calme

	Pr. clôt.	Ouvert.	Clôture
Juin	25.62	25.50	25.62
juillet	25.75	25 75	25.75
Juillet-Août	25.87	25.87	25.87
4 d'Octobre	27.12	27.12	27 12
ROUX 88°	25.—		25.—
RAFFINES	95.50		95.50

ALCOOLS. — Tendance ferme

	Pr. clôt.	Ouvert.	Clôture.
Juin	39.25	39.—	39.25
Juillet-Août	38 75	38.75	39.—
4 derniers	35.50	35.50	35.75
4 premiers	35.—	35.—	35 —

DISPONIBLE (cote officielle) 39 ..

Marché aux bestiaux de la Villette

La Villette, 17 juin. — Bestiaux. — Vente moyenne sur le gros bétail et les veaux, calme sur les moutons assez facile sur les porcs.

	Amenés	Vendus	P. M.	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêm.
Bœufs	1,842	1,657	—	1 52	1.40	1.26	1.»» à 1 56
Vaches	459	391	—	1 56	1.38	1.14	» 94 à 1 58
Taureaux	221	205	—	1 18	1.08	».98	».88 à 1.24
Veaux	1.723	1.382	—	1 80	1.60	1.36	1.00 à 1.92
Moutons	20.034	18.152	—	1 86	1.64	1.54	1.48 à 1.96
Porcs	5.964	5.958	—	1 20	1.14	1.08	».96 à 1.26

FINANCES

Paris, le 17 juin 1897.

Après un début hésitant, la lourdeur finit par dominer.

Le 3 0/0 faiblit à 103.27.

Le 3 1/2 0/0 à 106.70.

Dans le groupe des Sociétés de crédit le Crédit Foncier est maintenu à 701. A propos de la conversion de ses communales 1879, on fait observer qu'il aurait pu, comme la Ville de Paris, émettre un emprunt 2 1/2 0/0. Il a préféré, et les porteurs lui en sauront gré, maintenir dans la circulation celles des obligations dont il s'agit dont le remboursement ne serait pas demandé. De cette façon, les porteurs auront entre les mains un titre rapportant 2.60 0/0.

Le Crédit Lyonnais s'est négocié à 774.

On cote le Comptoir d'Escompte à 576.

La Société Générale a un marché actif au comptant de 515 à 516.

L'emprunt Bulgare qui va être émis le 22 courant est exclusivement destiné à augmenter les moyens des Caisses agricoles ; il est garanti par les revenus généraux de la Principauté et par le patrimoine et les revenus des Caisses agricoles.

La Compagnie électrique O. Patin, dont le carnet de demandes est déjà surchargé, peut envisager l'avenir sans crainte. La plus-value de ces obligations 5 0/0, dont le prix actuel est de 472 fr., est tout-à-fait certaine.

Les Chemins de fer français sont un peu plus faibles.

BOURSE DE LILLE

Du 17 juin 1897

Actions banques et diverses

Crédit du Nord (a. 500 - 125 p.) n., hier 511.

Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin (a. 500 t. p.) p., 600. — Société métallurgique d'Amiens, 175.

Obligations diverses

Chemin de fer du Cambrésis (r. à 550). 340.

Charbonnages (actions)

Anzin, le 1/1000 de denier, 5060 — Bruay, 1325 — Bully-Grenay, 2380 — Douchy, 809 — Dourges 115 — Lens, 304,50 — Meurchin, 1402.

Charbonnages (obligations)

Béthune 77 (remb. à 500) t. p., 463.

BOURSE DE BRUXELLES

du 17 juin

Belge 3 s. I	101 50	Brux. lib. 1886		110 25
— sér. II	101 55	Non libéré 1886		— —
— sér. III	101 50	Ostende a prime		— —
— 3.	— —	— 1877	3	— —
— 2 1/2	94 85	— 1865	3	— —
Annuités. 3	99 80	Tournai 1874	3	— —
— 4 1/.	— —	— 1886	3 1/2	— —
— 4 1/2	— —	Gand 1880	3	— —
Cr. com. 4 1/2	— —	— 1896	2	94 75
— 4	109 —	— 1896.	3	— —
— 3	— —	Liège 1853	2 1/2.	— —
— 3 p. c. 1861	— —	— 1868	3.	— —
— 3 p. c. 1868	— —	— 1874	3.	107 75
Anvers 1887 lib.	108 75	— 1879	3.	106 —
Anvers n. libér.	— —	— 1889	3 1/2.	— —

BOURSE DE PARIS

3 o/o cpt.	103.25	V. Paris 1855-60	705...
terme	103 40	» 1865	579...
3 o/o am. cpt.	102 ..	» 1869	436...
terme	102 20	» 1871	422...
3 1/2 1894 cpt.	106.50	V. Paris 71 1/4	114.50
terme	106 75	» 1875	586...
Banq. de France	3825...	» 1876	586...
Banq. de Paris	876...	» 3 o/o 86	404 ..
Comp. d'Escom.	576.50	» 1/4 1885	101 ..
Crédit Foncier	701...	» 1892	392...
Crédit Industr.	595 ...	» 1/4 1892	100 25
Crédit Lyonnais	775...	Ville Marseille.	413 50
Société Général	515...	Ville Bordeaux	124 ..
Est.	1031...	Ville Lille 1860	122 50
Paris-L.-Médit	1735...	» 1890	......
Midi	1370...	» 1893	510 ..
Nord	1970...	Ville de Lyon	104 50
Orléans	1745...	Roubaix-Tourc.	......
Ouest	1134...	Foncières 1879	504 50
Est Algérien	705...	» 1883	472 ..
Gaz Parisien	1115 ..	» 3 o/o 1885	503...
Transatlantique	363...	» 5me 1885	103 75
Suez	3253...	» 1885	492 75
Omnibus Paris	1495...	Communal. 1879	509 25
Dynamite	455 ..	» int. réduit	500...
Egypte 3 1/2	103 25	» 1880	505...
Autriche 4 o/o	105...	» 1891	402.25
Hongrois 4 o/o	105 70	» 1892	515 ..
Espag. ext. 4o/o	65.50	Banq. hypothéc.	615 ..
Portugais	23 35	» 3 o/o	468...
Italien 5 o/o	95.30	Nord 3 0/0 Anc.	496.75
Turc série D.	21 52	» » Nouv.	495...
Banq. Autrich.	599...	Nord 2.50 °/o	452...
Banq. Ottomane	570.50	P.-L.-M. anc.	486...
Nord d'Espagne	86...	» nouv.	480.36
Fives-Lille	795...	Orléans. anc.	486...
Les Chargeurs réunis	1480..	» 1884.	481.50
		Midi anc.	483...
Act. bateaux Parisiens	805...	» nouv.	480.50
		Ouest anc.	483.25
Russe 1867-1869	106 ..	» nouv.	481...
» 4 o/o 1880	102 60	Est anc.	479..
» 4 o/o 1883	103.60	» nouv.	481 25
» cons. 4o/o	104.30	Ardennes. anc.	481...
» 4 o/o 1890	106...	Panama (bons a lots)	125...
» 3 o/o 1891	98 95	Panama 210 l.p.	267...
» 4 o/o 1893	105...	Congo (Lots)	89.75
» 3 1/2 1894	101.50		

IMPRIMERIE E. DUGARDIN ET Cie RUE NATIONALE, 54, A LILLE

Le Gérant : E. DUGARDIN